

## Introduction historique au droit

Auteurs :

- Marie Bassano, Professeur agrégé d'histoire du droit, Ecole de droit, Université d'Auvergne.
- Florent Garnier, Professeur agrégé d'Histoire du Droit à l'Université Toulouse 1 Capitole, Doyen honoraire de l'Ecole de Droit de Université d'Auvergne – Clermont 1.

Version : octobre 2013.

### Leçon 1 : Introduction

#### 1. Passé et présent du droit

- 1.1. Une approche historique du droit
- 1.2. Une science du droit

#### 2. Acteurs et sources du droit

- 2.1. « La vie du droit »
- 2.2. Les sources du droit

### Leçon 2 : Rome

#### 1. Des origines à la fin de la République

- 1.1. Le droit archaïque entre *ius* et *fas*
  - 1.1.1. Un droit légendaire : les lois royales
  - 1.1.2. Un droit caché : le rôle du collège des pontifes
- 1.2. La formation du *ius civile*
  - 1.2.1. La rapide émergence des sources classiques du droit
    - 1.2.1.1. La loi votée par le peuple : Loi des XII Tables, *lex rogata* et plébiscite
    - 1.2.1.2. La norme secrétée par le groupe : *mos maiorum* et *consuetudo*
  - 1.2.2. Les mutations novatrices du IIIe et IIe siècles
    - 1.2.2.1. L'émergence du droit prétorien
    - 1.2.2.2. Le développement de la *ius prudentia*

## **2. L'empereur et la maîtrise des sources du droit**

- 2.1. L'affirmation du droit comme attribut du Prince
  - 2.1.1. La domestication des sources concurrentes
    - 2. 1. 1. 1. La mainmise impériale sur la loi et le sénatus-consulte
    - 2. 1. 1. 2. L'assujettissement de la jurisprudence et de la doctrine
  - 2.1.2. Le développement du pouvoir normatif de l'empereur
- 2.2. La consécration de la loi du Prince
  - 2.2.1. La formation d'un droit impérial
  - 2.2.2. La rédaction des compilations officielles

## **Leçon 3 : La formation du pluralisme juridique médiéval**

### **1. Aux confluences de trois traditions juridiques (Ve-IXe siècle)**

- 1.1. La tradition romaine
  - 1.1.1. Administration et permanence de la romanité
  - 1.1.2. Legs juridique et effacement du droit romain
- 1.2. La tradition barbare
  - 1.2.1. Institutions germaniques et lois barbares
  - 1.2.2. Personnalité des lois et territorialité
- 1. 3. La tradition chrétienne
  - 1. 3. 1. Pouvoir royal et christianisme
  - 1. 3. 2. Episcopat et formation du droit canonique

### **2. Aux origines du pluralisme juridique (Xe-XIe siècle)**

- 2.1. Dislocation territoriale et seigneuries
- 2.2. Coutumes locales et privilèges
- 2.3. Féodalité et droit féodal

## Leçon 4 : L'émancipation et l'influence des droits savants

### 1. La naissance de la science du droit

1. 1. Le réveil du droit romain
  1. 1. 1. Reconstitution : le dépoussiérage des textes romains
  1. 1. 2. Diffusion : l'influence du droit romain sur la pratique au XIIe siècle
1. 2. L'essor du droit canonique
  1. 2. 1. Formation : le droit canonique avant le XIIe siècle
  1. 2. 2. Expansion : la science canonique à partir du XIIe siècle

### 2. L'enseignement du droit savant

2. 1. Les premiers pas du droit dans les écoles (XIIe siècle)
  2. 1. 1. Le berceau : Bologne
  2. 1. 2. L'extension du XIIe siècle
2. 2. L'épanouissement dans le cadre universitaire (XIIIe-XIVe siècles)
  2. 2. 1. Le renouvellement méthodologique du XIIIe siècle
  2. 2. 2. La doctrine savante de la fin du Moyen Age

### 3. *Ius commune et jura propria*

## Leçon 5 : Construction juridique et politique de l'Etat au Moyen Âge

### 1. L'institution royale

- 1.1. Fonction royale
  - 1.1.1. La reconnaissance d'un roi féodal
  - 1.1.2. L'affirmation d'un roi souverain
- 1.2. Dignité royale
  - 1.2.1. La Couronne
  - 1.2.2. Le domaine royal

### 2. L'administration du royaume

- 2.1. Organiser
  - 2.1.1. L'évolution de la cour féodale
  - 2.1.2. La formation d'organes du gouvernement monarchique

## 2.2. Gérer

### 2.2.1. Administrer un territoire

### 2.2.2. Enquêter et réformer

## 3. Le gouvernement du royaume

### 3.1. Une justice reconquise

#### 3.1.1. Affirmer la justice royale

#### 3.1.2. Organiser les juridictions royales

### 3.2. Une capacité normative affirmée

#### 3.2.1. Les fondements du pouvoir normatif

#### 3.2.2. L'exercice de la capacité édictale

### 3.3. Une fiscalité en construction

#### 3.3.1. L'insuffisance des ressources ordinaires

#### 3.3.2. La justification de l'impôt extraordinaire

## Leçon 6 : La coutume

### 1. La coutume médiévale

#### 1.1. Emergence

##### 1.1.1. L'apparition des coutumes

##### 1.1.2. La diffusion des coutumes

#### 1.2. Croissance

##### 1.2.1. Les premières mises par écrit

##### 1.2.2. La preuve de la coutume

### 2. La modernisation des coutumes

#### 2.1. La rédaction officielle des coutumes

##### 2.1.1. Le roi, gardien des coutumes

##### 2.1.2. La procédure de mise par écrit

#### 2.2. La réformation des coutumes

##### 2.2.1. La campagne de réformation

##### 2.2.2. Le nouveau visage du droit coutumier

## **Leçon 7 : L'essor du droit français**

### **1. La remise en cause des droits universels**

- 1.1. Le déclin du droit canonique
- 1.2. La contestation du droit romain

### **2. Du droit commun coutumier au droit français**

- 2.1. Former un droit national
- 2.2. Enseigner le droit français

### **3. Les lois du roi**

- 3. 1. La première marque de la souveraineté
- 3. 2. Ordonnances royales de réformation et de codification

## **Leçon 8 : Acteurs et sources de la vie du droit : le juge, l'avocat et le notaire**

### **1. Le juge du Moyen Âge à nos jours**

- 1.1. Acteur de la vie juridictionnelle et judiciaire
  - 1.1.1. Juges non-professionnels
  - 1.1.2. Juges professionnels
- 1.2. Des sources de la vie juridictionnelle et judiciaire
  - 1.2.1. La décision de justice rendue
  - 1.2.2. La décision de justice connue

### **2. L'avocat du Moyen à nos jours**

- 2.1. Auxiliaire de justice
  - 2. 1. 1. Réglementation
  - 2. 1. 2. Intervention
- 2.2. Des sources de la profession d'avocat
  - 2.2.1. Des sources pour se former
  - 2. 2. 2. Des sources pour défendre

### **3. Le notaire du Moyen Âge à nos jours**

- 3. 1. Acteur de la vie du droit
  - 3. 1. 1. Fonction
  - 3. 1. 2. Statut
- 3. 2. Sources de la vie du droit
  - 3. 2. 1. Forme
  - 3. 2. 2. Fond

## **Leçon 9 : Légalisme et codification**

### **1. La codification instrument du légalisme**

- 1. 1. Le temps des compilations et codifications royales
  - 1. 1. 1. Les ordonnances royales
  - 1. 1. 2. La codification pénale
- 1. 2. La France révolutionnaire
  - 1. 2. 1. La loi vénérée
    - 1. 2. 1. 1. L'influence des Lumières
    - 1. 2. 1. 2. Le primat de la loi
  - 1. 2. 2. La codification inaboutie
    - 1. 2. 2. 1 Les réalisations
    - 1. 2. 2. 2. Les échecs

### **2. L'ère du code roi affirmée**

- 2. 1. Les codifications napoléoniennes
  - 2. 1. 1. Des codes sous influence
    - 2. 1. 1. 1. Le Code civil
    - 2. 1. 1. 2. Le Code de procédure civile
    - 2. 1. 1. 3. Le Code de commerce
    - 2. 1. 1. 4. Le Code d'instruction criminelle
    - 2. 1. 1. 5. Le Code pénal
  - 2. 1. 2. L'influence des codes
- 2. 2. La codification allemande
  - 2. 2. 1. La critique de la codification
  - 2. 2. 2. L'entreprise de codification

### 3. Le temps de la codification relancée

- 3. 1. La codification à droit constant
- 3. 2. Des droits sans code
  - 3. 2. 1. Le droit administratif français
  - 3. 2. 2. Les pays de *common law*

## Leçon 10 : Sources et autorités du droit aux XIXe et XXe siècles

### 1. La doctrine aux XIXe et XXe siècles

- 1. 1. La formation de la doctrine
  - 1. 1. 1. Des hommes
  - 1. 1. 2. Des méthodes
- 1. 2. L'expression de la doctrine
  - 1. 2. 1. Formes d'expression
  - 1. 2. 2. Constructions doctrinales

### 2. La jurisprudence aux XIXe et XXe siècles

- 2. 1. Une nouvelle prise en considération
  - 2. 1. 1. Renouveau
  - 2. 1. 2. Débat
- 2. 2. Une œuvre prétorienne
  - 2. 2. 1. La jurisprudence en droit privé
  - 2. 2. 2. La jurisprudence en droit public

### 3. La coutume et les usages aux XIXe et XXe siècles

- 3. 1. Un renouveau juridique
  - 3. 1. 1. Un objet d'intérêt pour la doctrine
  - 3. 1. 2. Une prise en compte par la jurisprudence
- 3. 2. Une règle de droit
  - 3. 2. 1. Une survie en matière civile
  - 3. 2. 2. Une influence en matière commerciale